

## I.2 La production en chiffres

### L'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION

Les superficies aménagées en bleuetière dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean représentent un peu plus de 30 000 ha, ce qui équivaut à 81 % de la superficie totale québécoise. Au regard de la superficie, la Côte-Nord occupe la deuxième place avec un peu plus de 5 000 ha. Ces deux régions représentent 94 % de la superficie totale québécoise, soit 35 509 ha répartis entre 413 exploitations agricoles (Tableau 1).

Selon les données de 2022 du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants, on dénombre 97 entreprises qui certifient des superficies en production de bleuets biologiques. La superficie certifiée couvre 7 784 ha ou 21 % des superficies totales en production.

**Tableau 1. Répartition des superficies aménagées en bleuetière selon les régions administratives, 2015-2022**

Régions administratives	Année								
	Nombre <sup>1</sup> d'exploitations	2022 (ha)	2021 (ha)	2020 (ha)	2019 <sup>2</sup> (ha)	2018 (ha)	2017 (ha)	2016 (ha)	2015 (ha)
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	N/D	209	209	200	200	200	200	200	200
Saguenay-Lac-Saint-Jean	378	30 499	30 499	29 874	29 733	29 717	29 717	29 132	29 030
Capitale-Nationale	20	368	398	398	401	397	397	401	373
Abitibi-Témiscamingue	N/D	861	861	861	861	1 031	1 031	1 031	983
Côte-Nord	35	5 010	5 317	5 209	5 270	5 059	5 059	5 059	4 595
Chaudière-Appalaches	4	115	115	117	127	121	121	133	133
Bas-Saint-Laurent	N/D	40	40	16	16	55	55	55	45
Mauricie	N/D	350	368	368	368	212	212	213	220
Nord-du-Québec	N/D	141	141	141	141				
Lanaudière	N/D	40	40	40	40				
Estrie	N/D	3	3	3	3				
<b>Total</b>	<b>445</b>	<b>37 696</b>	<b>37 991</b>	<b>37 227</b>	<b>37 160</b>	<b>36 792</b>	<b>36 792</b>	<b>36 224</b>	<b>35 579</b>

N/D : Données confidentielles

Source : MAPAQ, Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, octobre 2023

<sup>1</sup> À partir de 2019, les producteurs qui exploitent des bleuetières dans plus d'une région sont comptabilisés seulement dans la région où se situe le siège social.

<sup>2</sup> À partir de 2019, seulement les exploitations de 2 hectares et plus sont comptabilisées.

## LES VOLUMES DE PRODUCTION

On observe que la diminution des volumes récoltés en forêt se poursuit, voire s'accroît. Entre les périodes 2010-2014 et 2015-2019, ces volumes ont diminué de plus de 50 %, et les bleuets forestiers ne représentaient plus que 2 % des volumes de bleuets sauvages mis en marché en 2019. Cette tendance s'explique par le manque de relève pour les cueilleurs en forêt et par l'augmentation des bleuetières aménagées certifiées biologiques, qui comblent l'essentiel des besoins pour ce segment de marché.

Pour la période de 2018 à 2022, le Québec a produit en moyenne 37 333 t de bleuets par année. En 2016, la production québécoise a atteint un sommet avec une production de près de 57 000 t (Figure 1).

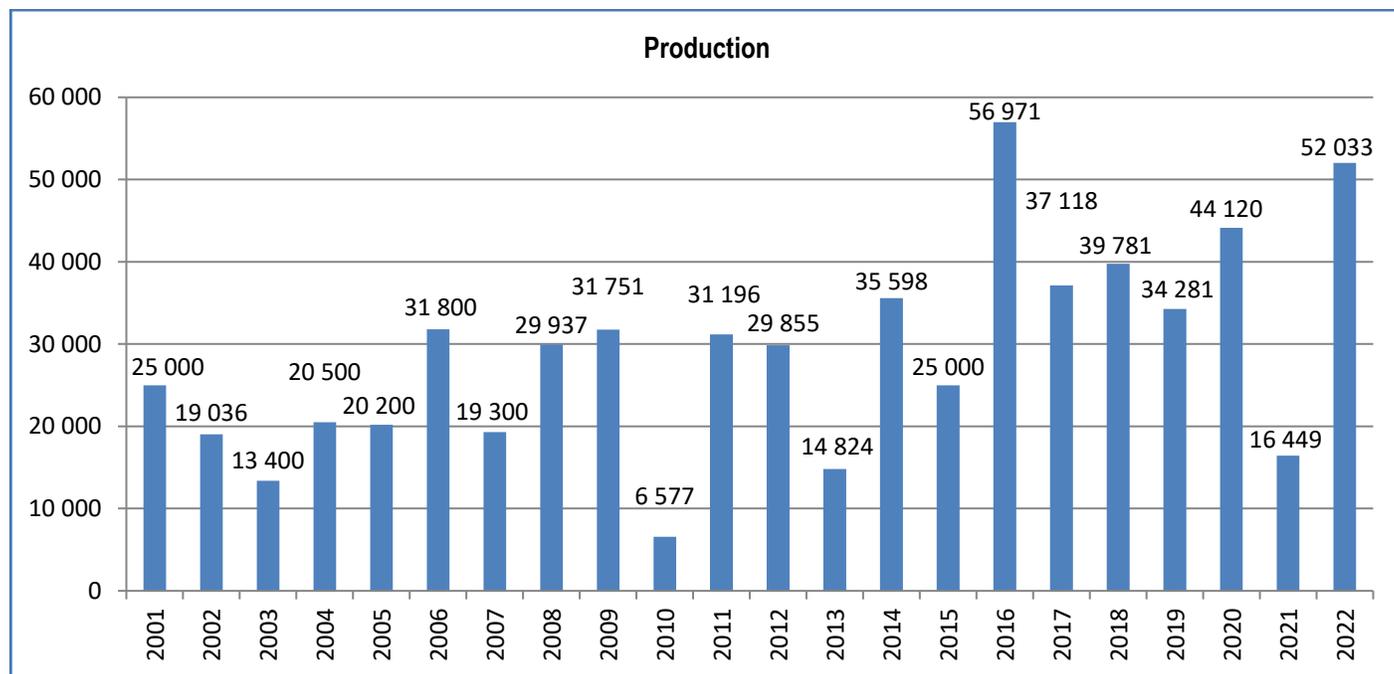


Figure 1. Évolution des volumes de production de bleuets sauvages (forêt et bleuetière) au Québec entre 2001 et 2022 (en tonnes)

Source : MAPAQ, Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, octobre 2023

## LES RENDEMENTS

Les rendements provinciaux sont variables en raison des aléas climatiques. Le gel hivernal en 2015 et le gel des fleurs en 2013 et 2021 ont grandement nui à la production dans les bleuetières. Cependant, la tendance générale montre que les rendements au Québec sont en croissance.

La moyenne des 5 dernières années (2018 à 2022) est de 2 202 kg/ha (Tableau 2).

Tableau 2. Évolution des rendements réels entre 2011 et 2022 (kg/ha)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Québec	2 071	2 032	883	2 352	1 800	3 364	2 432	2 399	2 143	2 726	1 000	2 740

Source : La Financière agricole du Québec, mai 2024

## L'ÉVOLUTION DES PRIX

Les variations de volumes de bleuets sauvages récoltés ces dernières années ont influencé grandement les prix payés aux producteurs. L'année 2016 a été particulièrement marquante en raison de récoltes exceptionnelles dans le Maine, dans les provinces maritimes et au Québec, ce qui a causé une offre excédentaire sur les marchés et une baisse de 50 % des prix en 2016 (0,66 \$/kg) et 2017 (0,73 \$/kg) par rapport à 2015 (1,32 \$/kg). À l'inverse, la récolte particulièrement faible de 2021 a poussé les prix à la hausse, atteignant un sommet jamais vu avec 3,32 \$/kg pour le conventionnel et 5,32 \$/kg pour les fruits biologiques (Tableau 3).

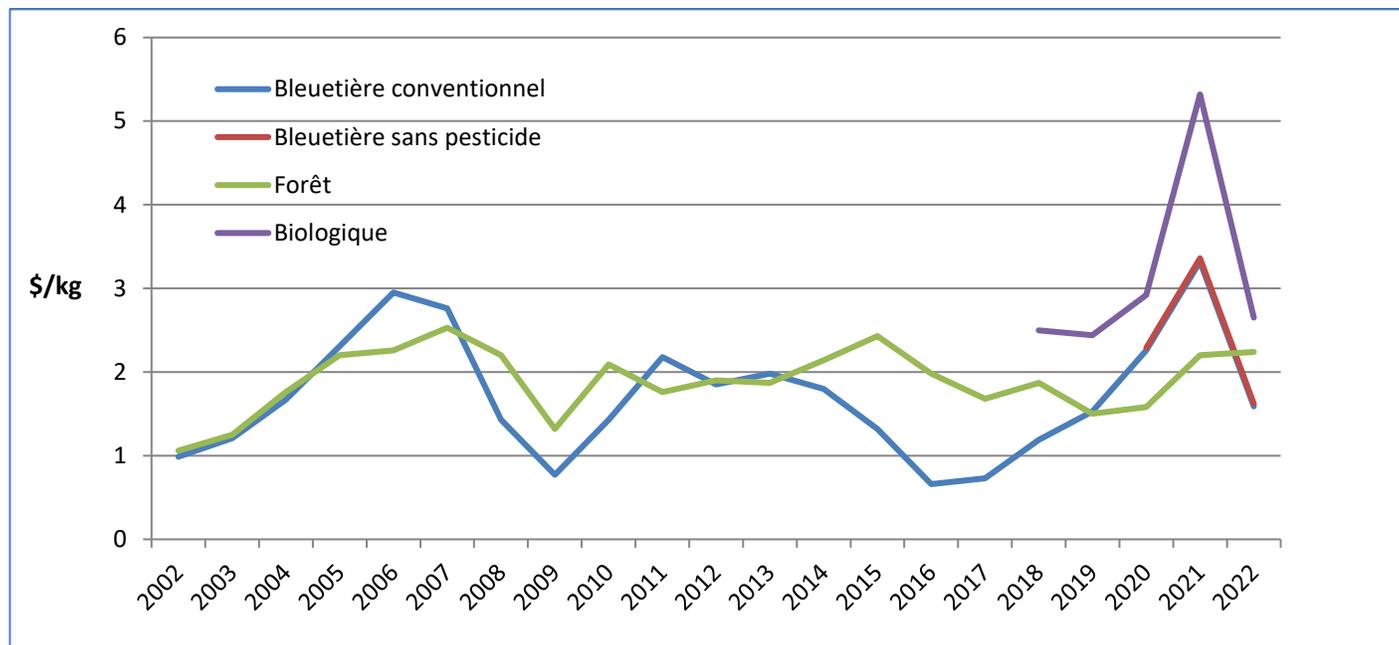
La moyenne des 5 dernières années en bleuetière est de 1,98 \$/kg pour la production conventionnelle, 3,17 \$/kg pour la production biologique et de 1,88 \$/kg en forêt.

**Tableau 3. Prix des différentes catégories de bleuets cueillis en bleuetière par rapport à ceux cueillis en forêt de 2001 à 2022 (en dollars canadiens par kilogramme)**

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Bleuetière conventionnel</b>	0,88	0,99	1,21	1,67	2,31	2,95	2,76	1,43	0,77	1,43	2,18
<b>Bleuetière sans pesticide</b>											
<b>Forêt</b>	0,84	1,06	1,25	1,76	2,20	2,26	2,53	2,20	1,32	2,09	1,76
<b>Biologique</b>											

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Bleuetière conventionnel</b>	1,85	1,98	1,80	1,32	0,66	0,73	1,19	1,53	2,26	3,32	1,59
<b>Bleuetière sans pesticide</b>									2,29	3,36	1,62
<b>Forêt</b>	1,90	1,87	2,14	2,43	1,98	1,68	1,87	1,50	1,58	2,20	2,24
<b>Biologique</b>							2,50	2,44	2,92	5,32	2,65

Source : MAPAQ, Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, octobre 2023



**Figure 2. Prix des différentes catégories de bleuets cueillis en bleuetière par rapport à ceux cueillis en forêt de 2002 à 2022 (en dollars canadiens par kilogramme)**

Source : MAPAQ, Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, octobre 2023

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en 2021, les superficies aménagées en bleuetière étaient localisées à 56 % sur des terres appartenant à l'État (terres publiques) et à 44 % sur des terres privées. Sur la Côte-Nord, cette proportion monte à plus de 90 % des bleuëtiers sur terres publiques.
- L'industrie du bleuët sauvage au Québec est caractérisée par une concentration de la production auprès d'une minorité d'entreprises qui exploitent des bleuëtiers de plus grandes envergures. En 2022, près de 13 % des entreprises cultivaient 73 % des superficies aménagées en bleuetière. À l'inverse, près de 44 % des entreprises exploitaient des superficies d'une taille inférieure à 20 ha.

## RÉFÉRENCES

MAPAQ. Documents internes

MAPAQ, 2022, Portrait-diagnostic sectoriel de l'industrie du bleuët sauvage au Québec

### ADAPTATION 2010

André Gagnon, agronome, conseiller en horticulture et agriculture biologique, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Alma

### MISE À JOUR 2023

Andrée Tremblay, d.t.a., technicienne en horticulture fruitière, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Alma

Pierre-Olivier Martel, agronome, conseiller en horticulture fruitière, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Alma

Pascal Lavaute, agroéconomiste, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Alma

FINANCÉE PAR

Québec 